DEMANDE D'INSTALLATION TEMPORAIRE D'UNE GRUE ET / OU D'UN CAMION-GRUE ET D'UNE AUTORISATION DE SURVOL

DOCUMENT À RENVOYER OBLIGATOIREMENT 02 SEMAINES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX
avec la demande d'occupation du domaine public et les pièces justificatives à :
Mairie de Villeneuve sur Lot – BP 317- 47 307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex

ENTREPRISE BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION : _____

RESPONSABLE DU CHANTIER JOIGNABLE 24H/24 ET 7J/7 :

Mr _____

Tél. _____

Mail _____

ADRESSE DU CHANTIER _____

INSTALLATION SOUHAITÉE : Θ grue Θ camion-grue

Θ sur le domaine public, Θ sur le domaine privé et sur le domaine public, Θ sur le domaine privé,

Θ survol du domaine public, Θ survol de propriétés privées
joindre les autorisations de survols des propriétaires ou de leurs représentants

Θ survol de site sensible : bâtiment, ou partie de bâtiment abritant un organisme qui exige une protection particulière de ses abords ou de ses accès. Joindre les autorisations de survols délivrés par les gestionnaires des sites concernés avec leurs prescriptions spécifiques

DURÉE RÉVISIONNELLE D'UTILISATION DE L'ENGIN :
du : _____ / _____ / 20____ / au _____ / _____ / 20____

MARQUE : _____, TYPE : _____, CHARGE MAXIMALE : _____,kg

HAUTEUR SOUS CROCHET : _____,m, HAUTEUR TOTALE : _____,m

LONGUEUR DE LA FLÈCHE : _____,m, LONGUEUR DE LA CONTREFLÈCHE : _____,m,

ENCOMBREMENT AU SOL HORS TOUT : y compris les espaces entre la machine et la palissade et entre la machine et l'ouvrage à créer : _____,

PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LA DEMANDE :

⑥ – 1 plan au 1/500ème précisant :
- les limites du chantier ;
- l'implantation de la (des) machine(s) et leur aire de balayage respectives ;
- les bâtiments publics.

⑥ – 1 plan au 1/1000ème représentant
- la zone de réception des marchandises
- la zone d'attente des véhicules avant réception des marchandises.

⑥ – 1 certificat attestant la réalisation d'une étude de stabilité du terrain supportant la (les) machine(s).
⑥ – 1 certificat attestant la réalisation d'une étude de blindage du talus (si la machine est installée à côté et au dessus du talus de terrassement).
⑥ – 1 copie de l'autorisation de survol (hors charge) de chaque propriété survolée par la flèche.
⑥ – 1 copie de l'autorisation de survol (hors charge) de chaque site sensible survolé par la flèche, avec les prescriptions imposées par le gestionnaire de chacun des sites survolés.

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AU PLUS TARD 15 JOURS APRÈS L'INSTALLATION DE LA MACHINE :
1 attestation de l'organisme ayant contrôlé la conformité de l'installation de montage

Le_____ à _____ Signature